

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

Mon enfant est en retard pour ses vaccinations, la PSMI peut-elle faire quelque chose?

Publié le : 04 février 2020

La vaccination fait partie des missions de prévention du service, vous pouvez donc prendre un rendez-vous de consultation avec un médecin de la PSMI.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55